

Procès-verbal de la 58^{ème} Assemblée Générale de l'AVEPS

Date : 8 novembre 2025

Lieu : Poliez-Pittet

1. Accueil et allocutions	2
2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2024	3
3. Dossiers en cours	4
a. EPH en 7-8	4
b. CAS Animation pédagogique	4
c. Certificat médical	4
d. Relooking AVEPS	4
e. Assises du sport vaudois	4
f. État des lieux du secondaire II	5
4. Membres de l'AVEPS	5
a. Admissions-démissions	5
b. Remise des diplômes	5
5. Rapports	6
a. Rapport d'activité 2025 de l'AVEPS	6
b. Rapport DAL	6
c. Rapport du caissier	6
d. Rapport de la commission de vérification des comptes	6
6. Approbation des rapports	7
7. Élections	7
a. Élection de la secrétaire	7
b. Élection au comité	7
c. Élection du bureau de l'assemblée	8
d. Élections de la commission de vérification des comptes	8
e. Délégué-e-s SPV	9
8. Commissions	9
a. Commission DAL	9
b. Commission « membres d'honneur »	10
9. Budget	10
10. Informations et communications diverses	10
a. Journées cantonales	10
b. Journées Suisses du Sport Scolaire et finales cantonales	11
c. Problématique du calendrier scolaire	11
d. Problématiques de la formation pratique à la HEP	12
11. Allocution de Mme la Conseillère d'Etat Christelle Luisier	12
Crédits d'investissement majeurs	13
Doublement du budget de fonctionnement du SEPS	13
Réorganisation et contexte financier	14
12. Concours, remerciements et conclusion	14
a. Concours et récompenses	14
b. Remerciements	14
c. Prochaines assemblées générales	15
d. Conclusion de l'assemblée	15
ANNEXES	16
Rapport d'activité 2025 de l'AVEPS	20
Rapport du caissier	21
Budget 2026	21
L'écho du Gros de Vaud	22

1. Accueil et allocutions

M. Jérôme Krailiger ouvre sa dernière assemblée en tant que président du bureau. Il souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres, invités et personnalités présentes.

Parmi les personnes invitées, l'assemblée a l'honneur d'accueillir :

- **Mme la Conseillère d'Etat Christelle Luisier**
- **M. le directeur général de l'enseignement obligatoire Cédric Blanc**
- **M. Gregory Durand**, président de la Société Pédagogique Vaudoise (SPV)
- Les conseillers et adjoints pédagogiques au Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) : **MM. Philippe Arn, Patrick Badoux et Raoul Vuffray**
- **M. Cédric Roure**, représentant de la Haute École Pédagogique (HEP)
- **Mme Marianne Jaquemet**, représentante l'association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP) Groupe Romands & Tessinois (GRT)
- Les membres d'honneur de l'AVEPS : **Mme Claudine Dutoit, MM. Raymond Bron, Marcel Favre et Luc Vittoz**

Plusieurs personnalités n'ont pu se joindre à l'assemblée et sont excusées. Il s'agit de :

- M. Pascal Duthon, Syndic de Poliez-Pittet
- M. Julien Bertholet, Directeur de l'établissement primaire de Villars-le-Terroir et Poliez-Pittet
- M. Cédric Bovey, chef de service du SEPS
- Mme Barbara Egger & M. Jonathan Badan, co-présidents de l'Association Suisse d'Éducation Physique à l'école (ASEP)
- M. Jacques Lienhard, membre d'honneur
- M. Florian Etter, responsable du secteur pédagogique au SEPS
- Mme Natascia Taverna, cheffe cantonale J+S Vaud
- M. Stéphane Maure pour le fonds du sport vaudois

M. Mathias Favez ouvre sa 1^{ère} séance en tant que président de l'AVEPS, avec ses mots de bienvenue.

S'en est suivie une série d'allocutions de la part des personnalités présentes, permettant à chacun d'adresser quelques mots à l'assemblée. Ont ainsi pris la parole :

- M. Cédric Blanc, directeur général de l'enseignement obligatoire
- M. Patrick Badoux, délégué EPS du SEPS
- Mme Marianne Jaquemet, représentante du GRT
- M. Gregory Durand, président de la SPV

L'assemblée procède au décompte des personnes présentes et des membres votants : 65 personnes présentes dont 51 membres votants.

MM. Jacques Rubattel et Christophe Botfield se proposent comme personnes scrutatrices du jour.

Il est établi que 32 établissements sont représentés, soit une augmentation de 6 par rapport à l'année précédente, témoignant de la vitalité de l'association. La répartition des établissements est la suivante :

Type d'établissement	Nombre
Mixtes	11
Primaires	7
Secondaires I	5
Secondaires II	6
Écoles professionnelles	1
HEP	1
ISSUL	1

Au 15 octobre 2025, l'AVEPS comptait 257 membres actifs, dont 5 membres d'honneur, et 141 membres honoraires.

L'[ordre du jour](#) publié dans le rapport d'activité (page 4) et sur le site internet de l'association, est approuvé sans modification.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2024

Le procès-verbal de la 57^{ME} assemblée générale du samedi 9 novembre 2024 (Mont-sur-Lausanne), est soumis à l'approbation de l'assemblée. Le document, disponible dans le rapport d'activité (pages 19 à 32) et sur le [site internet](#) est accepté à l'unanimité. L'assemblée a chaleureusement remercié **Mme Michèle Mettraux** pour la rédaction de ce qui fut son dernier procès-verbal.

[Haut du document](#)

3. Dossiers en cours

a. EPH en 7-8

M. Mathias Favez, président de l'AVEPS, ouvre ce point en présentant les enjeux liés à l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPH) dans les classes de 7e et 8e années. Il met en lumière les défis rencontrés sur le terrain.

La discussion est enrichie par l'intervention de **M. Nicolas Lanthemann**, qui partage son expérience du terrain, notamment les difficultés rencontrées par les personnes enseignantes généralistes qui doivent dispenser ces cours. Son témoignage permet de concrétiser les problématiques et de souligner l'importance d'un soutien pour ces personnes enseignantes.

M. Marc Wertz, enseignant retraité de Vevey, prend la parole pour poser une question sur les modalités de mise en œuvre de l'EPH et sur les perspectives d'évolution.

b. CAS Animation pédagogique

M. Mathias Favez présente le projet de Certificate of Advanced Studies (CAS) en animation pédagogique. Ce projet vise à former des personnes animatrices pédagogiques spécialisées en éducation physique, afin de renforcer la qualité de l'enseignement et de proposer un encadrement de haut niveau. Il détaille les objectifs de cette formation, le public cible et les partenariats envisagés pour sa mise en place.

c. Certificat médical

Le dossier sensible du certificat médical est abordé conjointement par **M. Patrick Badoux** et **M. Mathias Favez**. Ils font le point sur les discussions en cours avec les instances concernées pour harmoniser les pratiques et trouver un équilibre entre les besoins des élèves, les contraintes des personnes enseignantes et les prérogatives du corps médical. L'objectif est de clarifier la procédure et de réduire les abus, tout en garantissant la sécurité et le bien-être des élèves.

d. Relooking AVEPS

Mme Lori Bovard, vice-présidente de l'AVEPS, présente les avancées du projet "Relooking AVEPS". Ce projet vise à moderniser l'image de l'association et à renforcer sa communication. Parmi les idées concrètes évoquées, la création de porte-clés et de feuillets pédagogiques thématiques à distribuer lors des événements de l'association sont bien accueillis. La présence d'un journaliste du "L'Echo du Gros de Vaud" à l'assemblée souligne comme une opportunité de valoriser les actions de l'AVEPS dans la presse locale.

e. Assises du sport vaudois

M. Valentin Mignone présente un rapport sur les Assises du sport vaudois. Il résume les principaux échanges et les décisions qui ont émané de cet événement, en mettant

en exergue les implications pour l'éducation physique et le sport scolaire dans le canton.

f. État des lieux du secondaire II

M. Valentin Mignone conclut cette section en présentant un état des lieux de l'éducation physique et sportive dans le secondaire II. Il aborde les spécificités de ce niveau d'enseignement, les défis rencontrés par les personnes enseignantes et les élèves, ainsi que les projets en cours pour améliorer la qualité et l'attractivité de la discipline.

[Haut du document](#)

4. Membres de l'AVEPS

a. Admissions-démissions

L'association a eu le plaisir d'accueillir 7 nouveaux membres au cours de l'année. L'assemblée souhaite une bienvenue particulière aux 2 nouveaux membres présents : **MM. Yves Baumann** et **Jean-Luc Henzikler**. Parallèlement, 5 démissions sont enregistrées. La liste des démissionnaires est tenue à la disposition des membres qui souhaitent la consulter.

b. Remise des diplômes

Jubilaires

L'AVEPS honore ses jubilaires, des membres qui célèbrent 25 ans d'appartenance à l'association, ayant rejoint ses rangs en l'an 2000. Cette année, 4 membres atteignent cette étape remarquable. Les 2 personnes jubilaires présentes : *Barbara Deschamps* et *Yves Cornamusaz* se sont vu remettre un diplôme et une attention, en reconnaissance de leur longue et précieuse contribution à la vie de l'association.

Retraités

L'assemblée a rendu hommage à 8 nouvelles personnes retraitées : *Christophe Botfield, Jean-Luc Cattin, Serge Weber, Marc Wertz, Corine Deriaz, Yves Evequoz, Marie-Claude Giroud* et *Véronique Pellet* marquant la fin de leur carrière professionnelle et le début d'un nouveau chapitre au sein de l'AVEPS. *Christophe Botfield, Jean-Luc Cattin, Serge Weber* et *Marc Wertz* présents ont reçu leur diplôme ainsi qu'une attention.

[Haut du document](#)

5. Rapports

a. Rapport d'activité 2025 de l'AVEPS

Le rapport d'activité 2025 - envoyé par courrier à tous les membres et mis à disposition en ligne au mois d'octobre - est présenté. Ce document retrace l'ensemble des actions menées par le comité et les différentes commissions tout au long de l'année. Il est accepté par l'assemblée.

b. Rapport DAL

M. Luc Vittoz prend la parole pour présenter le rapport de la commission DAL (Direction des achats et de la logistique). Il informe l'assemblée que la commission ne s'est pas réunie depuis la dernière assemblée générale et n'a donc pas de communication particulière à faire. Il a néanmoins ouvert la parole pour d'éventuelles questions. Une discussion s'engage concernant la plateforme STOKEO, décrite comme un miroir de la PLASS (Plateforme d'Achat de la Logistique pour les Sports Scolaires). Il relève une forme de "pollution" du système d'information des intendances (SII) par des articles récurrents (vélos, machines de musculation, tapis) qui devraient plutôt être commandés par les communes, suggérant la nécessité d'un tri plus efficace.

c. Rapport du caissier

M. Anthony Despont, le caissier, présente la situation financière détaillée de l'association. Son exposé permet de mettre en lumière la gestion rigoureuse des fonds de l'AVEPS.

Le bilan financier de l'exercice écoulé révèle une perte de **1 289,46 CHF**. M. Despont explique que ce résultat est dû à 2 facteurs : les coûts exceptionnels liés à l'organisation de l'assemblée générale de l'année précédente et une baisse significative des revenus publicitaires, moins d'entreprises ayant investi dans les publications de l'association.

L'analyse des comptes détaille les principaux postes de dépenses et de revenus.

d. Rapport de la commission de vérification des comptes

M. Séverin Perfetta, en sa qualité de premier vérificateur et rapporteur pour l'année, présente le rapport de la commission de vérification des comptes. La commission s'est réunie le 6 novembre 2025 au restaurant du Pré aux Moines à Cossonay, sur invitation du caissier, M. Anthony Despont.

Le processus de vérification a été mené avec diligence, incluant l'écoute des explications du caissier, le contrôle des écritures comptables et des vérifications par sondage. Les contrôles ont permis de confirmer l'exactitude de la comptabilité et la présence de pièces justificatives probantes pour chaque opération. M. Perfetta a conclu en soulignant que les comptes étaient très bien tenus et que le caissier avait rempli sa tâche avec toute la rigueur requise.

En conséquence, la commission recommande à l'assemblée générale d'approuver les comptes tels que présentés et de donner décharge aux organes responsables pour leur gestion.

6. Approbation des rapports

Suite à la présentation des différents rapports, le moment est venu pour l'assemblée de se prononcer. Le rapport de la commission de vérification des comptes ne suscite aucune question, une proposition est faite pour accepter en bloc l'ensemble des rapports par un vote à main levée. Les rapports soumis au vote sont les suivants :

- Le rapport d'activité 2025 de l'AVEPS
- Le rapport de la commission DAL
- Le rapport du caissier
- Le rapport de la commission de contrôle des comptes

L'assemblée se prononce de manière unanime en faveur de cette proposition. Les rapports sont acceptés sans aucune voix contraire ni abstention.

Décision : L'ensemble des rapports est accepté à l'unanimité par l'Assemblée.

En conséquence, décharge est donnée tant au caissier, **M. Anthony Despont**, qu'à la commission de vérification des comptes pour leur travail et leur gestion durant l'exercice écoulé. L'assemblée les remercie et applaudit pour leur engagement.

Le président remercie, au nom de tous les membres, l'ensemble de l'équipe du comité pour l'important travail effectué tout au long de l'année. Les applaudissements nourris de la salle témoignent de la reconnaissance de l'assemblée envers leur dévouement.

[Haut du document](#)

7. Elections

a. Élection de la secrétaire

Mme Helena Klima, qui assure déjà la fonction de secrétaire depuis la dernière assemblée générale par suite d'une nomination post-AG, est formellement proposée à l'élection. Sa candidature est approuvée par l'assemblée.

Décision : Mme Helena Klima est élue secrétaire par l'Assemblée.

b. Élection au comité

La composition du comité est soumise au vote de l'assemblée. Le comité est réélu, témoignant de la confiance que lui accordent les membres. La composition du comité pour l'année à venir est donc la suivante :

Rôle	Nom
Présidence	Mathias Favez
Vice-présidence	Lori Bovard
Représentant du secondaire II + promotion	Valentin Mignone
Réseaux sociaux / Caissière	Emmylou Michoud
Secrétaire	Helena Klima
Responsable technique	Gabrielle Girard
Webmaster	Raphaël Roubaty
Rédacteur·trice	Poste vacant

Un appel est lancé à l'assemblée pour pourvoir le poste de rédacteur ou rédactrice. Il est précisé que la tâche principale ne consiste pas à rédiger le contenu des communications, mais plutôt à les mettre en forme et à les arranger visuellement, le contenu étant déjà fourni. **Mme Magali Bovas**, qui a occupé ce poste, se mentionne comme étant disponible pour renseigner les personnes intéressées.

Décision : Le comité est réélu dans sa composition actuelle par l'Assemblée.

c. Élection du bureau de l'assemblée

Suite au départ de **M. Jérôme Krailiger** de la présidence du bureau, une réorganisation est nécessaire. **Mme Sévanne Shelton**, alors vice-présidente, est proposée pour reprendre la présidence. Cependant, son élection laisse 2 postes vacants sur 3 au sein du bureau : la vice-présidence et le secrétariat. Un appel est lancé pour susciter des vocations, soulignant l'importance de cet organe pour la préparation de l'assemblée générale et la rédaction du procès-verbal. Il est rappelé que l'engagement, bien que réel, est récompensé par une expérience enrichissante au cœur de l'association.

Malgré l'absence de candidats pour les postes vacants, l'assemblée a procédé à l'élection de la présidente.

Décision : Mme Sévanne Shelton est élue à la présidence du Bureau par l'Assemblée.

La recherche de candidats pour la vice-présidence et le secrétariat se poursuivra.

d. Élections de la commission de vérification des comptes

La commission de vérification des comptes est renouvelée. La nouvelle composition pour l'année à venir est la suivante :

- **1er vérificateur et rapporteur** : M. Raphaël Blanchard
- **2e vérificateur** : M. François Ottet

- **1er suppléant** : Mme Anouk Nussbaum
- **2e suppléant** : M. Raphaël Jobin, qui s'est annoncé durant la séance.

Décision : La commission est formée avec M. Raphaël Jobin comme 2e suppléant.

e. Délégué·e·s SPV

Enfin, la liste des délégués représentant l'AVEPS à l'assemblée générale des délégués de la Société Pédagogique Vaudoise (SPV) est présentée. Il est précisé que **Mme Katia Romano** poursuit son mandat, complétant ainsi la liste. Il est noté que **Mme Claudine Dutoit** effectuera sa dernière année, et que son remplacement devra être organisé lors de l'AG 2026. Les 12 délégués sont :

- 1 Mathias Favez
- 2 Claudine Dutoit
- 3 Marianne Jaquemet
- 4 Anouk Nussbaum
- 5 Séverin Perfetta
- 6 Luc Vittoz
- 7 François Ottet
- 8 Jérôme Krailiger
- 9 Bastien Saugy
- 10 Raphaël Blanchard
- 11 Yasmine Collaud
- 12 Katia Romano

[Haut du document](#)

8. Commissions

a. Commission DAL

M. Luc Vittoz a de nouveau pris la parole pour évoquer la commission DAL. Il rappelle que cette commission, composée de 6 personnes, est responsable de tester et de sélectionner le matériel pédagogique proposé via la DAL. Il encourage les membres à suggérer du nouveau matériel par l'intermédiaire de la commission. La liste des membres est présentée ; la composition est la suivante :

- Luc Vittoz
- Claudine Dutoit
- Anthony Despont
- Yann Gretler
- Anouk Nussbaum
- Patrick Badoux (pour le SEPS)
- Nicolas Strahm
- Joël Bruschweiler

b. Commission « membres d'honneur »

La composition de la commission des membres d'honneur est présentée. Il est rappelé que cette commission se réunit lorsque le comité, ou tout autre membre de l'association, propose la nomination d'un membre d'honneur. Il est noté que **Mme Sophie Conti** se désiste. La commission est donc composée de :

- François Brunner
- Luc Vittoz
- Nicolas Lanthemann
- Charlotte Mackenzie
- Mathias Favez (en tant que président de l'AVEPS)

[Haut du document](#)

9. Budget

La question du budget pour l'exercice à venir est présentée par **M. Anthony Despont**. Il expose une proposition budgétaire avec des chiffres ajustés par rapport à l'année en cours, reflétant les nouvelles orientations et les projets de l'association.

Les principaux ajustements concernent les postes de charges, avec des montants revus pour la newsletter (1900 CHF) et les assises du sport (1000 CHF). Il note que l'indemnité du comité diminuera suite au départ d'Anthony Despont. Du côté des produits, l'objectif est fixé de trouver 2 nouvelles entreprises partenaires pour la promotion afin de compenser la baisse des revenus publicitaires.

Une information importante est communiquée : les cotisations des membres restent inchangées pour l'année à venir.

Le budget est ouvert à la discussion. Aucune question ou remarque n'est formulée par l'assemblée, il est proposé d'accepter le budget tel que présenté.

Le vote se déroule à main levée.

- **Avis contraires** : 0
- **Abstentions** : 0

Décision : Le budget est accepté tel que présenté par l'Assemblée.

[Haut du document](#)

10. Informations et communications diverses

a. Journées cantonales

Mme Gabrielle Girard prend la parole pour dresser un bilan des journées cantonales. Elle exprime son grand plaisir à organiser ces événements, qui connaissent un succès grandissant avec la participation de plus de 30 établissements. Ces journées, qui sont qualificatives pour la Journée Suisse de sport scolaire, permettent au canton de Vaud de briller, se classant 4e au niveau national avec 5 podiums, dont deux 1^{ères} places en handball et en natation, et trois 2^{èmes} places.

Mme Girard adresse de vifs remerciements à l'ensemble des organisateurs des différentes journées cantonales, ainsi qu'aux personnes organisatrices des tournois pour les Maître·sse·s d'Éducation Physique (MEP) et à toutes les personnes participantes. La bonne collaboration entre le SEPS et l'AVEPS est une nouvelle fois soulignée comme un facteur clé de ce succès.

L'assemblée applaudit les personnes organisatrices pour leur engagement :

- **Course d'orientation** : Anne Guignard
- **Athlétisme** : Gaëlle Overney
- **Volleyball** : Sybille Roch
- **Unihockey** : Claude Biolley
- **Basketball** : Muriel Mühlethaler et Igor Meroni
- **Handball** : Christine Amaudruz
- **Mini-handball** : Raphaël Guex
- **Football 5-8 et 9-11** : Simon Rosset
- **Tennis de table** : Sébastien Aligné
- **Journée glisse (ski/snowboard)** : Anatole Schlaubitz et Pascal Richner
- **Journée glisse (ski de fond)** : Christelle Borghi
- **Golf (MEP)** : Claudine Dutoit
- **Unihockey (MEP)** : Cyril Luyet
- **Beach-volley (MEP)** : Marianne Jaquemet
- **Camp de Zermatt** : Sandrine Gabler

Une attention particulière est portée à **M. Igor Meroni** et **Mme Claudine Dutoit**, qui sont présents et sont personnellement remerciés.

b. Journées Suisses du Sport Scolaire et finales cantonales

M. Patrick Badoux présente le bilan de la dernière Journée Suisse de Sport Scolaire qui s'est tenue à Lucerne, qualifiant la participation vaudoise de grand succès. La délégation vaudoise était la plus représentée de Suisse.

Il donne ensuite les informations pour la prochaine édition, qui se déroulera en mai à Zurich. Pour les 5 disciplines ne disposant pas de journée cantonale de qualification, les établissements intéressés doivent s'inscrire avant le 12 décembre.

Dans la foulée, il annonce que le canton de Vaud a l'honneur d'organiser 3 finales suisses de sport du secondaire II : le football féminin, le basket-ball masculin et le basketball féminin. Cette organisation fait suite aux excellents résultats des équipes vaudoises lors des finales de l'année précédente.

c. Problématique du calendrier scolaire

Mme Jenny Freymond soulève une préoccupation concernant le calendrier. Elle demande si la date de la Journée Suisse de sport scolaire, fixée à la fin du mois de mai, ne pose pas de problème, car elle coïncide avec la période des examens pour les élèves de 11^e année, ce qui peut compromettre la participation des élèves qualifiés.

M. Patrick Badoux prend note de cette remarque. Il s'engage à faire remonter ce point lors de la prochaine assemblée avec l'ASEP, tout en précisant que la marge de manœuvre pour modifier la date est restreinte.

Réponse après l'AG : la date est fixée par le canton recevant au sein des quelques semaines définies par l'ASEP.

d. Problématiques de la formation pratique à la HEP

M. Cédric Roure, au nom de l'Unité de recherche en éducation physique et sportive (UREPS) et de la HEP, expose à l'assemblée 2 problématiques majeures concernant la formation pratique des futurs enseignants d'éducation physique.

Le 1^{er} problème, concernant les étudiant·e·s du secondaire I, est en voie de résolution. Les étudiant·e·s pouvaient obtenir une dispense totale de stage (Validation des Acquis de Formation - VAF) en justifiant de 400 périodes de remplacement. Ce système a conduit à des situations où des profils bidisciplinaires (par exemple, éducation physique et histoire) n'avaient aucune heure de pratique supervisée par une personne praticienne formatrice dans leur branche sportive. Pour remédier à cela, la validation intégrale devrait être supprimée au profit de "demi-VAF", obligeant ainsi un minimum de 3 à 4 périodes de stage supervisé. Une autre piste explorée est de remplacer la VAF par une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), un processus plus exigeant qui devrait limiter le nombre de demandes.

Le second problème, plus récent, concerne les profils du secondaire II. Un changement de programme a conduit à une réduction du temps d'enseignement en autonomie pour les étudiant·e·s, notamment les bidisciplinaires, qui n'assurent plus qu'environ 1h30 d'enseignement par semaine, le reste du temps étant consacré à l'observation. Cette situation questionne quant à la qualité de la formation pratique.

M. Christophe Bottfield, qui avait initialement soulevé la 1^{ère} problématique, réagit en exprimant sa profonde inquiétude. Il utilise une métaphore, comparant la situation à celle d'un pilote n'ayant que 30 heures de vol sur un petit avion à qui l'on demanderait de piloter un avion de ligne, qualifiant la situation d'"aberration".

[Haut du document](#)

11. Allocution de Mme la Conseillère d'Etat Christelle Luisier

L'assemblée a l'honneur d'accueillir **Mme Christelle Luisier**, Présidente du Conseil d'Etat vaudois. Son intervention permet de mettre en perspective l'action de l'AVEPS dans le cadre plus large de la politique cantonale. Mme Luisier articule son discours autour de 3 axes principaux, exprimant d'abord sa gratitude, puis soulignant l'importance de sa présence pour écouter les acteurs de terrain, et enfin, délivrant un message fort sur la politique sportive cantonale.

Dans un 1^{er} temps, elle remercie l'ensemble des membres de l'association pour leur investissement quotidien auprès des élèves, mais aussi pour leur engagement associatif. Elle souligne que cet engagement, qui demande beaucoup d'énergie et de temps en dehors des heures de travail et de la vie de famille, est d'autant plus précieux dans une société qui tend de plus en plus vers l'individualisme.

Ensuite, Mme Luisier explique que sa présence à cette assemblée était une occasion privilégiée d'écouter les défis et les préoccupations quotidiennes des enseignant-e-s d'éducation physique. Pour elle, ce contact direct avec le terrain est crucial pour appréhender les problématiques communes et renforcer les synergies entre le sport (relevant de son département, le DFPS), l'éducation (DEF) et les services de l'État comme le SEPS.

Le cœur de son intervention porte sur la **politique sportive cantonale**, une priorité de la législature. Elle rappelle que, malgré une année particulière marquée par des défis financiers importants, le sport bénéficie d'un accent particulier. Cet élan est impulsé par l'initiative populaire "pour une politique sportive ambitieuse" et l'arrivée d'une nouvelle direction au service du sport. Un concept cantonal du sport est rédigé, suivi d'un contre-projet à l'initiative, démontrant le sérieux avec lequel le sujet est traité. La vision du sport évolue pour devenir résolument transversale, intégrant non seulement l'éducation physique, mais aussi l'économie, le tourisme, le sport international, et surtout, des dimensions sociales fondamentales comme l'inclusion, la santé, le sport-handicap et l'éthique. Ce contre-projet est le fruit d'un processus participatif, auquel les membres de l'AVEPS ont activement contribué via le "groupe de réflexion Éducation physique, sport scolaire et parascolaire".

Crédits d'investissement majeurs

Mme Luisier annonce une nouvelle historique pour le sport vaudois : l'adoption par le Grand Conseil, en juin, d'un projet de développement sportif incluant des crédits d'investissement sans précédent.

- **Un crédit d'investissement de 150 millions de francs** a été voté pour subventionner les **infrastructures sportives**. Ce montant vise à combler le manque criant d'infrastructures, qui contraint de nombreux clubs à refuser des jeunes, en particulier des filles dans des sports traditionnellement masculins. L'objectif est d'augmenter le subventionnement aux communes pour les infrastructures d'importance régionale, en s'appuyant sur un travail de planification mené conjointement par la Direction Générale du Territoire et le SEPS.
- **Un crédit de 80 millions de francs** a été alloué pour soutenir les **manifestations sportives** d'envergure internationale ou européenne. La stratégie n'est pas de financer des événements uniques, mais de s'assurer que ces manifestations laissent un héritage durable pour l'ensemble de la société. L'exemple de l'Euro féminin de football a été cité : bien que le canton n'ait pas accueilli de match, l'événement a servi de levier pour lancer des formations destinées aux femmes dirigeantes dans le football et pour organiser des activations dans les écoles.

Doublement du budget de fonctionnement du SEPS

La Conseillère d'État annonce un changement de paradigme pour le financement du sport scolaire. Le budget de fonctionnement du SEPS, qui stagnait autour de 7-8 millions de francs depuis 20 ans, a été augmenté de 3 millions pour 2025, et une augmentation supplémentaire de 6 millions est prévue pour 2026. Ce doublement du

budget permettra de financer 4 mesures phares, qui seront déployées progressivement jusqu'en 2028-2029 :

Animation pédagogique (1P-6P) : Une enveloppe d'un million de francs est prévue, avec une mise en œuvre attendue pour fin 2027 ou début 2028.

Sport scolaire facultatif : Un montant de 900 000 francs y sera alloué.

Programme quotidien de mouvement (1P-6P) : Un montant plus modeste visera à valoriser et implémenter l'activité physique tout au long de la journée scolaire.

Camps sportifs scolaires : Pour contrer le désinvestissement de certaines communes suite à un arrêt du Tribunal Fédéral, 1,6 million de francs seront progressivement alloués pour pérenniser ces camps. La moitié de ce montant est déjà prévue au budget de l'année prochaine.

De plus, un projet pilote sera lancé début 2026 pour intégrer des activités sportives dans les unités d'accueil pour écoliers (UAPE), financé par le canton sur trois ans.

Réorganisation et contexte financier

Cette hausse significative des moyens s'accompagne d'une réorganisation du SEPS, avec de nouveaux engagements pour accompagner le développement des politiques sportives, notamment sur les questions d'éthique, de handicap, de genre, d'infrastructures et de sport d'élite. La collaboration entre les départements (DEF et DFPS) sera renforcée.

Mme Luisier conclut son intervention en replaçant ces annonces dans le contexte financier cantonal tendu (déficit de 369 millions en 2024). Malgré ce contexte, elle affirme que le sport demeure une priorité, comme en témoigne la croissance du budget 2026. Elle termine en remerciant une nouvelle fois l'audience pour son engagement quotidien au service de la jeunesse et de la société.

[Haut du document](#)

12. Concours, remerciements et conclusion

a. Concours et récompenses

"Mr. Choc et Miss Ola" animé par **Mmes Claudine Dutoit** et **Anouk Nussbaum** est reporté.

Le prix du concours des Journées Cantonales de Formation Continue (JCFC) 2025 est remis. L'heureux gagnant est **M. Yves Baumann**.

b. Remerciements

Mme Lori Bovard prend la parole au nom du comité pour adresser des remerciements à 3 personnes quittant leurs fonctions, et dont l'engagement a marqué la vie de l'association.

Le premier hommage est rendu à **M. Jérôme Krailiger**, président sortant du Bureau de l'assemblée. Mme Bovard salue son travail, son dévouement et son leadership durant ses années de mandat.

Le second départ est celui de **M. Anthony Despont**, qui quitte son poste de trésorier après 6 années de service. M. Despont exprime sa gratitude envers **M. Jacques Lienhard**, qui l'avait encouragé à rejoindre le comité, et envers **M. Séverin Perfetta** pour son aide précieuse à ses débuts. Il assure à l'assemblée que la trésorerie est entre de bonnes mains avec **Mme Emmylou Michoud**, avec qui le tuilage de connaissances a déjà commencé.

Enfin, un hommage est rendu à **M. Christophe Bottfield**, conseiller pédagogique récemment retraité, pour sa longue et fructueuse carrière au service de l'éducation physique et son engagement constant auprès de l'AVEPS.

c. Prochaines assemblées générales

Les dates et lieux des prochaines assemblées générales sont annoncés :

- AG 2026 : Le 14 novembre 2026 à Echallens.
- **AG 2027** : Un lieu est recherché. Un appel est lancé aux membres pour proposer une invitation.

d. Conclusion de l'assemblée

Mme Marianne Jaquemet donne quelques indications pratiques pour la suite de la journée.

M. Jérôme Krailiger prononce le mot de la fin. Il partage le grand plaisir qu'il a eu à travailler avec le bureau et le comité, 2 équipes qu'il a qualifiées d'"unies" et de "motivantes". Pour conclure son passage au bureau, il choisit de partager une aventure personnelle à travers la projection d'une vidéo d'un moment qu'il a vécu avec sa filleule, ce moment résume ses convictions profondes sur l'éducation physique, le vivre-ensemble et l'inclusion.

Il remercie une dernière fois l'ensemble des personnes participantes pour leur présence, la qualité des débats et leur attention, rappelant que ce sont les membres qui font vivre l'association. Il convie tout le monde à partager l'apéritif.

L'assemblée générale 2025 de l'AVEPS est officiellement levée à 12h47.

[Haut du document](#)

La secrétaire du bureau

Sévanne SHELTON



Le président du bureau

Jérôme KRAILIGER



ANNEXES

1. Allocution de M. Cédric Blanc

M. Cédric Blanc transmet les salutations du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle et rappelle son double lien à l'éducation physique, à la fois institutionnel et personnel, considérant ce milieu comme sa « famille pédagogique ». Il souligne que la DGEO est particulièrement attentive à la qualité de l'enseignement de l'EPS, qui requiert des ressources spécifiques, notamment en termes d'infrastructures, et insiste sur l'importance d'un climat de confiance entre la DGEO, le SEPS, les directions d'établissement, les communes et le personnel enseignant.

Il met en avant les chantiers en cours : le projet MATEO et la révision de la LEO, qui visent à repenser l'architecture du secondaire I. L'objectif est de concevoir l'école non comme une finalité, mais comme un tremplin vers la vie professionnelle, en renforçant le projet de formation de l'élève. Dans cette perspective, il insiste sur le rôle central des compétences transversales (soft skills) – prise d'initiative, gestion des émotions, leadership, travail collectif, conscience du groupe – auxquelles l'éducation physique contribue de manière exemplaire.

En écho à de précédentes interventions sur le climat scolaire et la santé, il souligne que l'EPS favorise ces dimensions tout en offrant un terrain privilégié pour développer les soft skills qui seront au cœur des réflexions sur le futur du secondaire I. Il conclut en remerciant le président, le comité de l'AVEPS et l'ensemble des enseignant·e·s pour leur engagement, pour la richesse des activités organisées hors enseignement et pour la collaboration soutenue avec la DGEO. Il souhaite à toutes et tous une excellente assemblée et se réjouit des débats à venir.

[Haut du document](#)

2. Allocution de M. Patrick Badoux

Au nom du SEPS et de son chef de service, M. Cédric Bovey, excusé, M. Patrick Badoux salue l'assemblée et ouvre son intervention en rendant hommage à M. Christophe Botfield, qui quitte le service après 20 années au service de l'éducation physique, et présente son successeur, M. Philippe Arn, qui rejoint le secteur « Éducation physique et sport de performance » comme délégué à l'éducation physique. Il mentionne l'arrivée de M. Théophile Cuhe, délégué aux sports de performance et de la relève, ce qui justifie l'évolution de l'intitulé du secteur.

Il revient sur l'épisode estival lié à la réduction annoncée de 20 % des subsides Jeunesse+Sport par la Confédération, décision prise en pleine Fête fédérale de gymnastique. Il souligne le rôle des réactions coordonnées du sport associatif, du sport scolaire, du sport d'élite et des milieux politiques, qui ont conduit le Conseil fédéral à revenir sur cette mesure et même à proposer une augmentation du budget J+S, désormais entre les mains du Parlement fédéral.

M. Badoux présente la mise en place du CAS d'animation pédagogique en éducation physique, co-construit par la HEP Vaud et le SEPS. Cette formation, qui débutera en janvier 2026 avec 24 candidat·e·s, vise à former des maîtres spécialistes capables de soutenir les enseignant·e·s généralistes, en particulier au primaire. Il y voit un levier fort

pour renforcer l'animation pédagogique, en cohérence avec les orientations du Conseil d'État et les besoins du terrain.

Sur la thématique de l'évaluation, il rappelle le moratoire de la DGEO sur l'évolution des cahiers de communication au cycle 1, mais souligne la volonté du SEPS de collaborer avec l'AVEP1 pour clarifier les formes de transmission des évaluations en EPS, actuellement très hétérogènes. Après l'introduction des évaluations au cycle 3, le SEPS souhaite reconsidérer les outils du cycle 2 en s'appuyant sur les compétences du terrain. Il lance un appel aux maîtress·esse·s d'EPS et aux personnes animatrices pédagogiques pour participer à un groupe de travail dédié à cette question. Il ajoute qu'aucune modification du recueil 5–11 n'est envisagée à court terme et que la plateforme Gestion des Évaluation en EPS dans l'Enseignement Obligatoire ([GEEPS-EO](#)) continuera d'être développée et sécurisée.

Au secondaire II, pour donner suite à la réponse du CE au député Aschwanden, un groupe de travail réunissant la DGEP, le SEPS et la Conférence des directions de gymnase pour réfléchir à l'évaluation de l'EPS, en lien avec le chantier MATEO est créé.

Il revient aussi sur la mise à jour du certificat médical pour l'éducation physique, portée historiquement par l'AVEPS : un groupe de travail réunissant 3 départements (formation, santé, sport), le médecin cantonal, la DGEP, la Conférence des directrices et directeurs des gymnases vaudois (CDGV) et le SEPS a été constitué, avec la volonté d'associer rapidement l'AVEPS à ces réflexions.

Il évoque enfin les nombreuses actions de promotion du sport et du mouvement en milieu scolaire soutenues par la DGEO et le SEPS (Lausanne 2025 et ses journées scolaires, journées de promotion du Lausanne Sport (LS), Athletissima et la promotion des sports de glace, etc.), en rappelant que ces dispositifs doivent rester complémentaires à l'enseignement et ne jamais se substituer au travail pédagogique des personnes enseignantes. Il insiste sur l'excellente collaboration entre SEPS, DEF, DGEO et DGEP, désormais structurée par une plateforme de communication régulière.

Pour conclure, il met en lumière 2 exemples de partenariat fructueux avec l'AVEPS : la Commission DAL, qui travaille à la qualité et à l'adaptation du matériel sportif pour tous les degrés, et l'organisation des journées cantonales de sport scolaire. Il remercie tout particulièrement Mme Gabrielle Girard pour son engagement dans ces journées, qui permettent au canton de Vaud de briller lors des journées suisses.

[Haut du document](#)

3. Allocution de Mme Marianne Jaquemet

Représentante du GRT – Association faîtière nationale (ASEP)

Mme Marianne Jaquemet rappelle d'emblée que la ASEP est la faîtière nationale de l'éducation physique scolaire, chargée de promouvoir et de défendre la discipline à l'échelle de la Suisse. Elle commence par annoncer 2 départs au sein du comité : celui de Mme Barbara Eger, coprésidente, pour des raisons notamment de santé, et le sien, après environ 13 ans d'engagement. Elle exprime le souhait de transmettre le relais à une personne plus jeune pour apporter une nouvelle dynamique. Elle se réjouit toutefois de pouvoir compter sur l'arrivée de Mme Serena Muscogiori, déjà active, qui rejoint le comité.

L'ASEP se bat toujours pour le maintien des 3 périodes hebdomadaires d'éducation physique, un acquis seulement apparent mais qui doit être constamment défendu. L'objectif est de garantir à la fois la quantité et la qualité des cours d'EPS, en ligne avec la devise « qualité et quantité » chère à la faîtière. Parallèlement, l'ASEP œuvre pour un traitement plus équitable des personnes enseignantes d'EPS entre les cantons, tant en termes de nombre de périodes que de conditions salariales, même si les disparités restent importantes. Les échanges intercantonaux permettent de comparer les situations et parfois de relativiser certains mécontentements.

Elle souligne un changement majeur de ces dernières années : la vigilance accrue de l'ASEP vis-à-vis des médias. L'association suit de près les articles relatifs à l'éducation physique dans toute la Suisse et réagit lorsqu'un contenu lui semble problématique, soit en publiant un nouvel article, soit en prenant la parole auprès des journalistes pour corriger certaines représentations.

Sur le plan politique, l'ASEP a compris qu'elle devait davantage travailler avec les milieux politiques pour faire avancer les dossiers liés à l'EPS, même si cela implique de sortir de sa zone de confort. Elle rappelle aussi que la formation continue diversifiée et de qualité reste au cœur de la mission de la faîtière, avec notamment le congrès pédagogique de Macolin, qui rencontre un succès croissant.

Mme Jaquemet présente ensuite le changement de nom du « Jubifond » en « Fund the Movement », un fond qui permet de soutenir l'organisation d'événements exceptionnels pour les élèves. Elle cite l'exemple d'un projet ayant permis à des classes vaudoises de se rendre aux Jeux paralympiques à Paris, avec notamment la fourniture de t-shirts et d'un soutien logistique.

Elle évoque encore la Journée suisse de sport scolaire (JSSS) et les championnats suisses des écoles secondaires, événements majeurs pour l'ASEP qui mobilisent de nombreux élèves et personnes enseignantes. Toutes les informations pratiques et les possibilités de rabais (par exemple sur le matériel sportif New Balance via Custom) se trouvent sur le site de l'ASEP. Elle mentionne la présence renforcée de la faîtière sur les réseaux sociaux.

En conclusion, elle rappelle que l'ASEP, tout comme l'AVEPS, ne peut vivre que grâce à l'engagement de sa base : « sans vous, l'ASEP ne vit pas ». Elle remercie chaleureusement l'ensemble des personnes enseignantes d'éducation physique pour leur travail quotidien dans les écoles et pour leur engagement associatif.

[Haut du document](#)

4. Allocution de M. Grégory Durand

M. Grégory Durand salue l'assemblée au nom du comité cantonal de la SPV et de son secrétariat général. Il souligne sa fidélité aux assemblées générales de l'AVEPS : sur 12 années, il n'en a manqué qu'une, en raison de la naissance de son fils, ce qui illustre l'importance qu'il accorde à ce rendez-vous. Il remercie le comité de l'AVEPS pour le travail fourni et pour la qualité des échanges réguliers, tant avec l'actuel président qu'avec le précédent. Il se réjouit en particulier de pouvoir compter sur l'actuel président de l'AVEPS comme futur président de l'Assemblée des délégués de la SPV.

Conformément à son souhait de limiter la longueur des interventions, il concentre son message sur un seul point : la mobilisation syndicale prévue le 18 novembre. Il rappelle

que toutes les informations détaillées ont été transmises via le journal « Majuscule » et les canaux de la SPV. Il invite les personnes qui n'auraient pas reçu ces informations à vérifier leur affiliation et, le cas échéant, à rejoindre la SPV, et encourage chacun-e à se renseigner auprès de collègues.

Il identifie deux raisons principales à cette mobilisation dans le secteur de l'enseignement : d'une part, la ponction salariale de 0,8 %, d'autre part, la suppression des décharges de fin de carrière. Ce dernier point le préoccupe particulièrement. En tant que responsable à la SPV des questions liées à la fin de carrière, il accompagne de nombreux collègues dans la planification de leur retraite et mesure le besoin réel de ces décharges pour préserver la santé et la qualité du travail des personnes enseignantes en fin de parcours.

M. Durand souligne en outre que ces décharges avaient été défendues et justifiées dans des textes récents du Conseil d'État, en 2022, ce qui rend d'autant plus difficilement compréhensible leur suppression. Il constate un profond désaccord avec le Conseil d'État sur ce dossier, tout en affirmant rester optimiste et constructif. Son souhait est de pouvoir s'asseoir autour de la table avec les autorités pour négocier et trouver une solution acceptable pour toutes les parties.

En conclusion, il réaffirme sa disponibilité pour répondre aux questions individuelles et invite les personnes enseignantes à participer nombreuses et nombreux à la mobilisation du 18 novembre, convaincu que la force collective est indispensable pour défendre les conditions de travail et la qualité de l'école.

[Haut du document](#)

Rapport d'activité 2025 de l'AVEPS

AVEPS

BILAN du 16.10.2024 au 15.10.2025

CCP	44 377,22	Passifs transitoires	12 913,40
BCV 0904.45.97	29 786,17	Capital	77 800,96
Débiteur	1 440,00	Bénéfice reporté	5 325,09
Actifs transitoires	19 146,60	Perte de	-1 289,46
TOTAL	94 749,99	TOTAL	94 749,99

04.11.2025

Figure 1 Rapport d'activité 2025 de l'AVEPS

[Haut du document](#)

Rapport du caissier

AVEPS

Compte d'exploitation au 15.10.2024

CHARGES		PRODUITS	
Cotisations ASEP	11 000,00	Cotisations AVEPS	14 380,00
Journées sportives	9 146,60	Contribution SPV	3 824,00
Journal Contacts	1 860,30	Subsides Fonds du Sport	10 000,00
Miroirs du Sport	0,00	Soutien SEPS journées cant.	9 146,60
Indemnités comité	9 800,64	Assises du Sport	0,00
Frais de représentation	3 738,10	Publicité	1 100,00
Frais administratifs	967,65	Dons	0,00
Assises du Sport	40,00	Intérêts	179,03
Autres dépenses	1 264,05		
AG de l'AVEPS	1 343,75	Perte	1 289,46
Publicité	758,00		
TOTAL	39 919,09	TOTAL	39 919,09

04.11.2024

Budget 2026

BUDGET AVEPS 2025-2026

CHARGES		PRODUITS	
Cotisations ASEP	11 000	Cotisations AVEPS	15 000
Journées sportives	10 000	Contribution SPV	3 800
Newsletter	1 900	Subsides Fonds du Sport	10 000
Indemnités	9 000	Soutien SEPS journées cant.	10 000
Frais de représentation	3 800	Publicité	2 000
Frais administratifs	1 000	Intérêts	200
Assises du Sport	1 000	Autres revenus	0
Miroirs du Sport	500	Dons	0
AG de l'Aveps 2025	1 300		
Promotion / Publicité	500		
Autres dépenses	1 000		
TOTAL	41 000	TOTAL	41 000

04.11.2024

Haut du document

L'écho du Gros de Vaud

Datum: 14.11.2025



L'Echo du Gros-de-Vaud
1040 Echallens
021/ 881 50 36
<http://www.edital.ch/>

Genre de média: Imprimé
Type de média: Quotidiens et hebdomadaires
Tirage: 3'061
Parution: hebdomadaire



Page: 7
Surface: 47'762 mm²

hep/ haute école pédagogique vaud

Ordre: 1087541
AEV (in Tsd. CHF): 1.15
Référence: 7d6a5901-6b57-4f74-ae31-abd4673d6522
Coupage Page: 1/2

POLIEZ-PITTET «Défendre l'éducation physique à l'école n'est pas quelque chose d'anodin»

Loric Roberti

Le 8 novembre dernier, l'AVEPS (Association Vaudoise d'Education Physique Scolaire) s'est réunie à Poliez-Pittet pour discuter des enjeux actuels concernant le sport en milieu scolaire. A cette occasion, ils ont reçu le soutien du gouvernement vaudois par la personne de sa présidente, Christelle Luisier, qui a dit «prendre très au sérieux le sport et ce qu'il apporte à la société».

Créée en 1949 en tant qu'association vaudoise des maîtres de gymnastique, l'AVEPS (Association Vaudoise d'Education Physique Scolaire) représente et soutient les professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) auprès des instances dirigeantes, du politique et du grand public. Lors de sa dernière assemblée générale, tenue le samedi 8 novembre au collège de Poliez-Pittet, son nouveau président Mathias Favez a identifié l'année 2025 comme charnière pour le sport en milieu scolaire.

Au niveau cantonal, le contre-projet à l'initiative «Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse» a été accepté au mois de juin par le Grand Conseil et verra d'importants investissements converger en direction du sport. De plus, le projet MAT-EO, soit l'adaptation des programmes du secondaire 2 pour le passage à la maturité en 4 ans au lieu de 3 ans dès 2032, est l'occasion pour l'EPS de prendre de l'importance dans l'agenda des élèves, d'autant qu'aujourd'hui 8 des 14 gymnases vaudois ne respectent même pas le minimum légal de 3 heures d'EPS par semaine!

Les nombreuses personnalités du monde éducatif présentes à Poliez-Pittet ont reconnu l'importance de l'EPS pour la jeunesse et la société, à commencer par le directeur général de l'enseignement obligatoire Cédric Blanc, qui voit l'école «non comme une finalité mais comme un tremplin vers la vie professionnelle. Les professeurs d'EPS peuvent travailler sur les compétences transversales des élèves: créer de l'esprit d'initiative, du courage et du leadership». Daniel Leuba, président du comité de direction de l'ASIRE, a insisté sur «les compétences émotionnelles, sociales et psychologiques qu'on y acquiert; on y apprend à bouger dans un monde où les adolescents bougent de moins en moins et où les écrans favorisent la sédentarité». Julien Bertholet, directeur de l'établissement primaire Villars-le-Terroir – Poliez-Pittet, a décrit les activités sportives scolaires (camps sportifs, Journée suisse de sport scolaire) comme «des expériences de vie, des moments attendus par les

élèves qui donnent des souvenirs durables, et un espace

où l'on peut essayer, se tromper, échouer», et ainsi progresser. Pour ces raisons, l'AVEPS s'emploie à faire reconnaître l'importance d'un enseignement de qualité, qu'elle souhaite dispensé par des enseignants spécialisés plutôt que par des généralistes non formés, comme c'est parfois le cas pour des raisons organisationnelles.

Une stratégie cantonale sur 10 ans

Invitée de marque de cette assemblée générale, la présidente du Conseil d'Etat Christelle Luisier s'est abondamment exprimée sur la politique cantonale en matière de sport. Si un déficit de 369 millions de francs en 2024 contraint les autorités vaudoises à un plan d'assainissement des finances, elle a néanmoins annoncé un budget 2026 en croissance de charges, et des investissements importants en faveur du sport, conformément au contre-projet à l'initiative «Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse». «Nous avons élaboré une stratégie cantonale sur 10 ans et un plan d'action, dans lequel l'AVEPS a été impliquée, a détaillé la conseillère d'Etat. Deux crédits d'investissement en faveur du sport ont été votés: un de 150 millions de francs pour les infrastructures, qui mobilisent aussi l'aménagement du territoire, et un de 80 millions pour les manifestations d'importance supacantonale comme l'Eurofoot féminin, dont on peut profiter sur la durée pour promouvoir le sport au quotidien. Le plan contient également des mesures spécifiques en faveur du sport scolaire: 900'000 francs pour le sport scolaire facultatif; 1 million pour l'animation pédagogique des 1P à 6P dès fin 2027; 1,6 million pour maintenir la possibilité pour les enfants de tout le Canton de participer aux sorties sportives scolaires».

Au total, le budget du Service Cantonal de l'Education et du Sport (SEPS) aura doublé entre 2024 et 2026, signe que le «changement de paradigme» promis par Christelle Luisier n'est pas qu'un effet d'annonce. Un projet pilote destiné à incorporer de l'EPS dans les structures parascolaires, toujours plus fréquentées, est également en cours. Toutes ces avancées s'inscrivent dans la vision du président de l'AVEPS, Mathias Favez, pour qui «défendre l'éducation physique scolaire n'est pas quelque chose d'anodin, c'est le résultat d'une conviction profonde que l'éducation physique change la vie de milliers d'élèves vaudois, année après année. L'école, dans sa fonction la plus noble, est là pour rassembler et pour gommer les inégalités».

